

Lexique des marchés publics

Traduction approximative de termes juridiques en français de tous les jours :

Marchés publics	Français courant ou terme proche
Appel d'offres	Devis demandés
Lancer un appel d'offres	Demander des devis (c'est l'acheteur qui le fait)
L'Adjudicateur (pouvoir adjudicateur)	L'acheteur (ici l'Etat, l'administration publique)
Soumissionner	Faire et envoyer un devis (c'est le vendeur qui le fait)
Une soumission	Un devis terminé (et envoyé par chaque vendeur)
Un soumissionnaire	Un vendeur (ou fournisseur) qui a envoyé un devis

Une fois toutes les offres (soumissions, devis) rentrées, un vendeur est sélectionné (ou fournisseur) en fonction des critères choisis (prix, impact carbone, entreprise formatrice, etc.).

Marchés publics	Français courant ou terme proche
Adjuger	Donner l'affaire au vendeur (fournisseur) choisi
L'adjudication	L'annonce, par l'acheteur, du vendeur (fournisseur) choisi
L'adjudicataire	Le vendeur (fournisseur) qui a été choisi

Attention les mots "adjudicateur" et "adjudicataire" sont très proches à l'oreille, mais ont un sens opposé puisque le premier est l'acheteur et le second le vendeur.